

Chroniques.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 AOUT 1868.

Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVEAUX: Rue de Chartres, No. 73.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

REUNION DE LA LIGNE.
Le comité de la ligne de chemin de fer a tenu hier une séance au cours de laquelle il a été décidé de faire voter par le conseil municipal une résolution tendant à ce que le conseil municipal se prononcât en faveur de la ligne de chemin de fer qui traverse le territoire de la paroisse de St. Charles, et qui est destinée à relier la ville de New Orleans à la ville de St. Charles.

PAR LE TELEGRAPHE

RETOUR DE ROBERTSON A WASHINGTON.
Simple visite au général au Sud.
Rapport sur leurs bonnes intentions.
Destitutions.
Grande discussion au Sénat de George.
Guerres plaidoyer en faveur des nègres.
Un nouveau donné à la déclaration d'indépendance.
Démocratie de James à la vente de la Sonora.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

Legislature de la Louisiane.
L'assemblée législative de la Louisiane s'est réunie hier à la chambre des Représentants. Elle a discuté un projet de loi tendant à modifier la constitution de l'Etat.

BULLETIN FINANCIER

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

Attention!
Les marchés financiers ont été agités hier par suite de la spéculation sur le dollar. Les valeurs étrangères ont été particulièrement touchées.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LEKS ET LES SIBLERS.
Directeur: M. J. M. LA VILLE.
Successeur: M. J. M. LA VILLE.
207 Chartres, entre D'Armand et St. Charles.
De projet, par le conseil municipal.

INSTITUT ST-VINCENT
CET institut a été fondé par le conseil municipal de New Orleans. Il a pour but de donner une éducation aux enfants pauvres de la ville.

INSTITUT D'ORLEANS
Pensionnat et externat de DEMOISELLES.
Dirigé par Mme FARNET.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

INSTITUTION DERON
INTERNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES GENS.
Dirigé par M. DERON.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

COLLEGE PASSE CHRISTIAN
Dirigé par M. PASSE.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Dirigé par M. PASSE.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Dirigé par M. PASSE.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Dirigé par M. PASSE.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Dirigé par M. PASSE.
118 Bienville, entre St. Charles et St. Louis.

100,000 DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE

DE BILLETTS DE VILLE